



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue en visioconférence par l'application Microsoft Teams et rediffusée au www.sca.quebec, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le lundi 14 décembre 2020 à 19 h 35.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M ^{me} Linda Morin	siège #3
M ^{me} Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	siège #6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M^{me} July Bédard, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente à cette séance.

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

207-12-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MME LINDA MORIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

208-12-20

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

CONSIDÉRANT QU'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 9 novembre 2020;

CONSIDÉRANT QU'il y aura présentation, ainsi que dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2021;

		Revenus
Recettes		
Taxes	(1 314 521) \$	
Autres recettes	(131 178) \$	
Transferts	(122 708) \$	
		(1 568 407.00) \$
Affectation		
Surplus affectés	(335 854.00) \$	
Subventions confirmé à recevoir	(134 000.00) \$	
Subvention non-confirmé	(4 487.00) \$	
Fonds réservés - Parc et Jeux	(70 730.00) \$	
Autres affectations	(1 000.00) \$	
		(546 071.00) \$
		(2 114 478.00) \$
		Dépenses
Fonctionnement		
Administration générale	410 811 \$	
Sécurité publique	241 346 \$	
Voirie et transport	442 799 \$	
Hygiène du milieu	148 415 \$	
Urbanisme et développement	75 956 \$	
Développement	104 389 \$	
Loisirs et culture	194 869 \$	
Frais de financement	46 037 \$	
Dette	90 500 \$	
		1 755 122.00 \$
Investissements		
Immobilisations	359 356.00 \$	
		359 356.00 \$
		2 114 478.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal adoptent le budget des opérations financières de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne pour l'année 2021 tel que présenté avec un équilibre des revenus et des dépenses.

209-12-20

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité locale doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du conseil municipal adoptent le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2021-2022-2023 dont la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a fait la lecture :

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS			
2021-2022-2023			
PROJET	2021	2022	2023
ADMINISTRATION	84 400.00 \$	14 490.00 \$	30 000.00 \$
SÉCURITÉ	24 990.00 \$	- \$	- \$
TRANSPORT / VOIRIE	138 406.00 \$	163 148.00 \$	150 000.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	40 000.00 \$	50 000.00 \$	25 000.00 \$
LOISIRS / DÉVELOPPEMENT	71 560.00 \$	72 000.00 \$	62 500.00 \$
TOTAL :	359 356.00 \$	299 638.00 \$	267 500.00 \$

** Une description des projets projetés sera publiée dans le prochain Echo d'Auvergne.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nous invitons les citoyens à poser leurs questions soit par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec ou en laissant un message vocal au 418-329-3304 poste 101. Une réponse à vos questions sera donnée lors d'une prochaine séance de ce conseil.

210-12-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé de lever l'assemblée à 19 heures 42 minutes par M. Jean-François Lauzier.


 Raymond Francoeur
 Maire


 July Bédard
 Directrice générale, secrétaire-trésorière